



Fédération Française de Boxe
14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex

Pantin, le 22 mai 2024

Comité régional : 1 AUVERGNE-RHONE-ALPES
Réunion numéro : 01/24/009 du 25/05/2024 à 19:00:00
Lieu : GAILLARD
Salle : GYMNASSE ESPACE LOUIS SIMON - RUE DU CHATELET - 74240 GAILLARD
Organisateur : (2631) ANNEMASSE GAILLARD FIGHT ACADEMIE
ANNEMASSE GAILLARD FIGHT ACADEMIE

Affaire suivie par : Service Boxe Professionnelle
Téléphone : 01.49.42.23.71

PROGRAMME

HORS COMPETITION

CATEGORIE SUPER MOYENS EN 6X3
LE GOURRIEREC STEPHANE (ELITES 3) VS MARIC STEFAN (SRB)
ARBITRE DESIGNE PAR LE COMITE REGIONAL

CATEGORIE MI MOYENS EN 4X3
LALIN JIMMY (ELITES 3) VS PETROVIC MARKO (SRB)
ARBITRE DESIGNE PAR LE COMITE REGIONAL

CATEGORIE MOYENS EN 6X3
OUZAR LAKHDAR (LUX) VS NASTIC MARKO (SRB)
ARBITRE DESIGNE PAR LE COMITE REGIONAL

CATEGORIE MI MOYENS EN 6X3
BELLAHCENE NAIM (ELITES 2) VS STOJILJKOVIC JOVAN (SRB)
ARBITRE DESIGNE PAR LE COMITE REGIONAL

CATEGORIE PLUME EN 6X3
ANABITARTE CORREA NESTOR (ELITES 2) VS TOT ARNOLD (SRB)
ARBITRE DESIGNE PAR LE COMITE REGIONAL



RÉUNION : 01/24/009 - FAMILLE : MIXTE (2)

Fédération Française de Boxe
14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex

Pantin, le 22 mai 2024

Comité régional : 1 AUVERGNE-RHONE-ALPES
Réunion numéro : 01/24/009 du 25/05/2024 à 19:00:00
Lieu : GAILLARD
Salle : GYMNASSE ESPACE LOUIS SIMON - RUE DU CHATELET - 74240 GAILLARD
Organisateur : (2631) ANNEMASSE GAILLARD FIGHT ACADEMIE
ANNEMASSE GAILLARD FIGHT ACADEMIE

Affaire suivie par : Service Boxe Professionnelle
Téléphone : 01.49.42.23.71

PROGRAMME

LES BOXEURS SUIVANTS ONT DÉJÀ TRANSMIS LES RÉSULTATS LISTÉS CI-APRÈS À LA FFB AINSI QUE LEURS SORTIE DE TERRITOIRE :

BOXEUR : MARIC STEFAN(SRB)
IRM : 18/03/2024
ECG : 18/03/2024
EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 18/03/2024
SEROLOGIES : HIV 18/03/2024, HA 18/03/2024, HB 18/03/2024, HC 18/03/2024

BOXEUR : PETROVIC MARKO(SRB)
IRM : 28/03/2024
ECG : 20/03/2024
EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 20/03/2024
SEROLOGIES : HIV 29/03/2024, HA 29/03/2024, HB 29/03/2024, HC 29/03/2024

BOXEUR : OUZAR LAKHDAR(LUX)
IRM : 17/02/2024
ECG : 26/02/2024
EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 19/02/2024
SEROLOGIES : HIV 21/04/2024, HA 21/04/2024, HB 21/04/2024, HC 21/04/2024

BOXEUR : NASTIC MARKO(SRB)
IRM : 21/05/2024
ECG : 21/05/2024
EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 21/05/2024
SEROLOGIES : HIV 21/05/2024, HA 21/05/2024, HB 21/05/2024, HC 21/05/2024

BOXEUR : STOJILJKOVIC JOVAN(SRB)
IRM : 20/05/2024
ECG : 02/11/2023
EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 02/11/2023
SEROLOGIES : HIV 10/04/2024, HA 10/04/2024, HB 10/04/2024, HC 10/04/2024

BOXEUR : TOT ARNOLD(SRB)
IRM : 05/03/2024
ECG : 05/03/2024
EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 05/03/2024
SEROLOGIES : HIV 05/03/2024, HA 05/03/2024, HB 05/03/2024, HC 05/03/2024

LE DELEGUE TRANSMET A LA F.F.B., SOUS 48 HEURES LE PROCÈS VERBAL DE RÉUNION. EN CE QUI CONCERNE LES COMBATS AMATEURS, IL TRANSMETS LE P.V. DIRECTEMENT DE SON COMITÉ REGIONAL.

RAPPEL À L'ATTENTION DES ORGANISATEURS, DES CLUBS ET DES DÉLÉGUÉS DE RÉUNION.

LES OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

CONFORMÉMENT AU CODE SPORTIF, L'ESPACE OFFICIEL DE COMPÉTITION EST OBLIGATOIREMENT DÉLIMITÉ PAR DES BARRIÈRES.

CES BARRIÈRES SONT PLACÉES À 3,50 MÈTRES AU MINIMUM DU RING. L'UNIQUE ACCÈS À L'ESPACE OFFICIEL DE COMPÉTITION EST OBLIGATOIREMENT CONTRÔLÉ.

LA PROTECTION DU PUBLIC, DES BOXEURS ET DES OFFICIELS DEVRA ÊTRE ASSURÉE TOUT AU LONG DE LA SOIRÉE ET SERA PLACÉE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU CLUB ORGANISATEUR, QUI DEVRA PRÉVOIR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ADAPTÉ ET FIABLE.

LE OU LA DÉLÉGUÉE DE RÉUNION DEVRA S'ASSURER QUE CES DISPOSITIONS SONT SCRUPULEUSEMENT RESPECTÉES AVANT DE FAIRE DÉBUTER LA MANIFESTATION.

CONCERNANT LES BOXEURS ÉTRANGERS, EN CAS DE PROBLÈME, UN MAIL PEUT ÊTRE ADRESSÉ AUX ADRESSES SUIVANTES :

BOXEPRO@FF-BOXE.COM; BOXEPRO2@FF-BOXE.COM

LE DELEGUE TRANSMET A LA F.F.B., SOUS 48 HEURES LE PROCÈS VERBAL DE RÉUNION. EN CE QUI CONCERNE LES COMBATS AMATEUR, IL TRANSMET LE P.V. DIRECTEMENT A SON COMITÉ REGIONAL.

